

PISTE 10/28

RAPPEL pour tous nos aéronefs & CONSIGNE PARTICULIÈRE pour le F-GICP

Encore un accident sur la piste 10/28 samedi 20 mai 2017

Ce que dit la carte VAC

| RWY | QFU | Dimensions <i>Dimension</i> | Nature <i>Surface</i> | Résistance <i>Strength</i> | TODA | ASDA | LDA |
|-----|-----|--------------------------------|--------------------------|-------------------------------|---------|------|-----|
| 05 | 052 | 825 x 60 | Non revêtue | - | 825 | 825 | 729 |
| 23 | 232 | | Unpaved | - | 825 | 825 | 727 |
| 10 | 104 | 710 x 100 | Non revêtue | - | 635 (1) | 710 | 610 |
| 28 | 284 | | Unpaved | - | 690 (1) | 710 | 560 |

• **TODA : Distance utilisable au décollage** (*Take-Off Distance Available*),

Distance de roulement utilisable au décollage, augmentée de la longueur du prolongement dégagé.

Piste 10 : route à 14 mètres de l'extrémité de piste

Piste 28 : clôture à 8,50 m de l'extrémité de piste.

• **ASDA : Distance utilisable pour l'accélération-arrêt** (*Accelerate-Stop Distance Available*)

Distance de roulement utilisable au décollage, augmentée de la longueur du prolongement d'arrêt.

• **LDA : Distance utilisable à l'atterrissage** (*Landing Distance Available*)

Longueur de piste déclarée comme étant utilisable et convenant pour le roulement au sol d'un avion à l'atterrissage

Pour simplifier (certains pilotes n'ont pas une précision de quelques mètres ...) :

En piste 10 : 600 mètres pour décoller ou atterrir

En piste 28 : 690 mètres pour décoller et ça « monte »

560 mètres pour atterrir avec le soleil parfois dans les yeux

Conclusion, en 10/28

On ne fait pas n'importe quoi n'importe comment. LIRE ATTENTIVEMENT :

- le Manuel de Vol, notamment le chapitre V, soit les performances en n'oubliant pas que celles-ci ont été établies avec un avion neuf, un moteur neuf, par un pilote d'essai ...

- la fiche de pesée pour faire les calculs avec la « bonne » Masse à Vide de l'avion

Et en sachant que les performances sur piste en dur sont relativement fiables alors que celles sur piste en herbe (quand elles sont indiquées) sont « discutables »

La majoration de 15% pour piste en herbe parfois indiquée, peut être en réalité de 30 à 50% selon l'état de l'herbe, du terrain, ...

En particulier :

Le F-GGHX est limité à 2 passagers plus le pilote (masse maxi 900 kg, masse à vide 590 kg)

**Dans certaines conditions de température, vent, état de la piste, etc. ,
le F-GJLG ne peut PAS décoller à la charge maxi en 10/28**

Le F-GICP est l'objet d'une nouvelle consigne particulière ci-après

PISTE 10/28

CONSIGNE pour le F-GICP

Plein aux barrettes : 190 L soit 137 kg

Plein complet : 272 L soit 196 kg

Masse à vide : 870 kg + 5 kg de « bagages avion » soit 875 kg

Masse maxi : 1315 kg

Charge utile (essence + personnes à bord + bagages) : 440 kg

La moindre erreur de pilotage et/ou le moindre incident survenant lors du décollage fait que cet avion ne décolle pas en 10/28 à la charge maxi, il est donc :

Limité au décollage et à l'atterrissage à 1200 kg en 10/28

Il appartient au pilote :

1/ de respecter cette consigne de sécurité en faisant son devis de masse, et
2/ de ne pas hésiter à refueler, charger ses passagers, à Pontoise ou Toussus-Le-Noble tant que la 05/23 ne sera pas remise en service.

En cas d'accident, le non respect de cette consigne entrainera la responsabilité du pilote devant la DGAC, la justice et le club.